FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



1. Identification

Identificateur de produit cal-Blue Plus Pressurized Spray (4182-35)

Autres moyens d'identification Pas disponible.

Usage recommandé Détecteur de fuites de gaz

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société Nu-Calgon

Adresse 2611 Schuetz Road

St. Louis, MO 63043

États-Unis

Téléphone 314-469-7000 / 800-554-5499

Courriel Pas disponible.

Numéro de téléphone

d'urgence

1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques Gaz sous pression Gaz comprimé

Dangers pour la santéNon classé.Dangers environnementauxNon classé.Risques défini pour SIMDUTNon classé

2015

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseil de prudence

Prévention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention Se laver les mains après utilisation.

Stockage Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

internationale.

SIMDUT 2015: Dangers pour la

santé non classifiés ailleurs

(DSNCA)

Aucuns connus.

SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés

ailleurs (DPNCA)

Aucuns connus.

Danger(s) non classé(s)

ailleurs (DNCA)

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Sans objet.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélange

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
1,2-Propanediol		57-55-6	10-30*

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition

*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

4. Premiers soins

Inhalation

Si des symptômes apparaissent, transporter la victime à l'extérieur. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Peau

Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation

persiste.

Yeux

Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer.

Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Ingestion

Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Mousse antialcool. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Pas disponible.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Lutte contre l'incendie / instructions

En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Risques d'incendie généraux

Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Veiller à une ventilation adéquate. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. S'assurer une ventilation adéquate. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les bouteilles doivent être entreposées en position verticale avec le chapeau de protection du détendeur en place et bien attachées pour éviter leur chute ou leur renversement. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation. Ne pas exposer a des températures supérieures à 120°F (49°C). TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Composants	Туре	Valeur	Forme
1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)	MPT	155 mg/m3	Vapeur et aérosol.
		10 mg/m3	Aérosol
		50 ppm	Vapeur et aérosol.
États-Unis. Guides WEEL (nive	au d'exposition environnementa	l sur le lieu de travail)	
Composants	Type	Valeur	Forme
1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)	MPT	10 mg/m3	Aérosol

Valeurs biologiques limites

Directives au sujet de l'exposition

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Voir ci-dessus

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après

de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection

respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Transparent **Aspect**

État physique Gaz.

Forme Gaz comprimé. Jet

Bleu Couleur Odeur Neutre

Seuil de l'odeur Pas disponible. 8.8 (Liquide) Pas disponible.

Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'écoulement Pas disponible. Densité Pas disponible.

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Pas disponible

Point d'éclair Pas disponible. Pas disponible. Vitesse d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Pas disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Pas disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Pas disponible Densité relative Pas disponible. Pas disponible. Solubilité Pas disponible. **Température**

d'auto-inflammation

Pas disponible.

Température de décomposition Viscosité 325 - 425 cPs (Liquide)

Autres informations

Non explosif. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Conditions à éviter Chaleur. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Agents comburants forts.

Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

11. Données toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Ingestion

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Inhalation

Peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves	
1,2-Propanediol (CAS 57-5	55-6)		
Aiguë			
Cutané			
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA	
Inhalation			
CL50	Lapin	> 317042 mg/m3, 2 heures, ECHA	
Orale			
DL50	Rat	22000 mg/kg, ECHA	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Pas disponible. Minutes d'exposition Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Valeur de l'opacité de la

cornée

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible. Valeur des rougeurs de la conjonctive

Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la conjonctive

Pas disponible.

Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de Mutagénicité

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Ce produit ne constitue pas un cancérogène par le CIRC, le NTP ou OSHA.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Pas disponible. Tératogénicité Toxicité pour certains organes Non classé. cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Pas un danger par aspiration. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

12. Données écologiques

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves 1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)

Crustacés CE50 Daphnia 10000 mg/L, 48 heures

Aquatique

Crustacés CE50 Puce d'eau (daphnia magna) > 10000 mg/L, 48 heures

Poisson CL50 Vairon à grosse tête (Pimephales 710 mg/L, 96 heures

promelas)

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit. Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol Pas disponible. Mobilité générale

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

classification:

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN

Appellation réglementaire adéquate

Aérosols non inflammables (chacun ayant une capacité maximale d'un litre)

Classe de danger Quantité limiteé - États-Unis

Conditionnement autrement Aucune

qu'en vrac

Conditionnement en vrac Aucune

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1950

Appellation réglementaire

AÉROSOLS, ininflammables

adéquate

Quantité limiteé - Canada Classe de danger

Dispositions particulières 80, 107

IATA/ICAO (Air)

Requêtes fondamentales pour le transport:

UN1950 Numéro UN

Appellation réglementaire adéquate

Aérosols, non inflammables

Classe de danger

Quantité limiteé - IATA

IMDG (Transport maritime)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN Appellation réglementaire

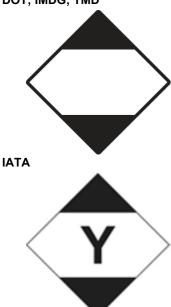
adéquate

Quantité limiteé - IMDG Classe de danger

UN1950

Aérosols

DOT; IMDG; TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

SIMDUT 2015 exemptions Sans objet

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR

1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1052)

Non inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

SARA 302 Substance très Non

dangereuse

SARA 311/312 Produit

Oui

chimique dangereux

Gaz sous pression

Catégories de danger classé

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

États-Unis - Minnesota Haz Subs: Listed substance

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6) Inscrit.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

1,2-Propanediol (CAS 57-55-6)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Non inscrit.

Inventaires

Pays ou régionNom de l'inventaireEn stock (Oui/Non)*CanadaListe intérieure des substances (LIS)OuiCanadaListe extérieure des substances (LES)NonÉtats-Unis et Porto RicoInventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)Oui

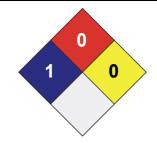
*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0







Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication 25-Novembre-2020

Version n° 03

Date en vigueur 25-Novembre-2020

Préparée par Nu-Calgon Service Technique Téléphone: (314) 469-7000

Autres informations Pas disponible.

Autres informations Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la

première page de ce document.